

Participation du public

Synthèse des observations

Demande de déclaration d'intérêt général des travaux de dérasement du seuil de Préciforge et de remise en état de la Durolle, à Thiers, sur le bassin versant de la Dore, déposé en juin 2023, et porté par le syndicat mixte du parc naturel régional du Livradois-Forez, grand cycle de l'eau et à réaliser dans le cadre du contrat territorial de la Dore (2023 – 2025).

La participation du public prévue conformément à l'article L. 120 - I et II du code de l'environnement dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public, défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, relative à la demande de déclaration d'intérêt général 2021 de travaux sur le bassin versant de la Dore, a eu lieu du 29 avril 2024 au 21 mai 2024 (23 jours) sur le site internet des services de l'État du Puy-de-Dôme.

A l'issue de cette consultation, aucun avis n'a été reçu à la direction départementale des territoires (DDT), service eau, environnement et forêt. Après la consultation du Président de la formation Grand cycle de l'eau du syndicat mixte du parc naturel régional du Livradois-Forez pour avis sur le projet d'arrêté inter-préfectoral et le recueil de son avis, le document a été proposé à la signature du Préfet du Puy-de-Dôme.

En application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement, la présente note synthétique doit être rendue publique sur le site internet des services de l'État du Puy-de-Dôme, pendant une durée minimale de trois mois.

Pour le directeur départemental des territoires
et par délégation,

La chef du service eau, environnement et forêt



Mireille FAUCON